

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ICADEMIE 2024-2025 À DESTINATION EXCLUSIVE DES ETUDIANTS ET PARTICULIERS DATE DE VALIDITE 31/12/2025

Date de MAJ: 02/10/2025

## Introduction

Les conditions générales de suivantes représentent l'ensemble de l'offre de formation de la SAS Icademie (dont le siège social est situé 03 rue Racine 83000 Toulon), à destination exclusive des apprenants et des particuliers. fait de Le passer commande implique l'adhésion pleine et entière de tout client aux présentes conditions générales vente. Toute clause disposition contraire à ces dernières, stipulée sous quelque forme que ce soit par un client. est inopposable la SAS Icademie. Cette dernière se réserve le droit de ne pas répondre positivement à une commande qui lui serait soumise.

Les conditions générales de vente sont prioritaires sur tout autre document (mailing, prospectus autres publicités) dont la valeur reste indicative et ponctuelle. Aussi, la SAS Icademie, dont le siège social est situé 03 rue racine, 83000 Toulon, vend ses prestations de formation à travers le site https://www.icademie.com

dans les conditions définies ci-après :

# Article 1: Inscription

Le candidat souhaitant s'inscrire à un bloc de compétences devra justifier d'un pré-requis d'une année d'expérience professionnelle.

Cette démarche de développement des compétences à travers la certification par les blocs, concerne les titres des certificateurs suivants ; Ecoris, Formatives, Institut F2I. **ECAD** Européen Euridis. Consultants, Suptertiaire, Doranco, Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion, ainsi que tous certificateurs pour lesquels nous précisons ce prérequis.

Si par la suite le candidat souhaite obtenir le titre complet (après en avoir validé chacun de ses blocs), il devra alors justifier en amont du jury final de certification, de l'ensemble des pré-requis qui sont précisés sur la fiche de formation du titre visé et remise en complément de ces CGV.

La préinscription d'un

apprenant est établie suite à l'envoi des pièces constitutives du dossier de préinscription. Les pièces à fournir sont adressées par mail au candidat. Le dossier de préinscription doit être ensuite validé par le service pédagogique d'Icademie. L'inscription définitive après le paiement de la formation aux conditions mentionnées ci-après, à raisonde 30 % maximum des sommes dues à la signature des présentes conditions Générales de vente et 70% au démarrage de formation (inscription Administrative puis technique), pour une durée de 10 mois maximum, et conformément à l'article L.444-8 de l'Ordonnance n°2000-549 du 15 iuin 2000 du Code de l'Education Nationale. En cas de résiliation, ces frais ne font l'objet d'aucun remboursement. L'inscription aux cours effective sur une durée de 12 mois maximum. L'accès à la plateforme de cours sera suspendu dès que la certification, le diplôme ou le titre seront validés.

# Article 2: Tarifs

Tous nos tarifs incluent le montant des frais de fournitures pédagogiques et des frais administratifs.

Hors frais éventuels de rattrapages aux examens.

ICADEMIE

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 93 83 03 805 83. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Code APE : 8559A - N° Académique : 083DISOE



# TARIFS - FORMATIONS MÉTIERS

INTITULE FORMATION	TARIFS	Paiement en 2 fois	Paiement en 3 fois	Paiement en 6 fois	Paiement en 10 fois
Ingénieur pédagogique	1 580 €	474€ + 1106€	474€ + 2 fois 553€	260 € + 5 fois 264 €	10 fois 158 €



# TARIFS - FORMATIONS À DISTANCE

		)	•	X	
FORMATIONS	TARIFS	Paiement en 2 fois	Paiement en 3 fois		Paiement en 10 fois
TITRES INSCRITS AU RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)					
Titres Prof			de l'Emploi (7	PME)	
	l arıfs pai	r année de forme S	ation :	}	:
Secrétaire assistant médico-administratif Encadrant Technique d'Insertion	2 990 €	897 € + 2093 €	897 € + 2 x 1046,50 €	500 € + 5 x 498 €	10 x 299 €
Négociateur technico- commercial					
Assistant ressources humaines					
Manager d'unité Marchande	3 390 €	1017 € + 2373 €	1017 € + 2 x 1186,50 €	6 x 565 €	10 x 339 €
Conseiller Relation Client à distance					
Responsable Petite et Moyenne Structure					
Gestionnaire Comptable et fiscal					
Médiateur numérique					
Conseiller Commercial					
Gestionnaire de Paie					
Conseiller de vente					
Assistant immobilier					
Conseiller en Insertion					
Professionnelle					
Formateur professionnel d'adultes Graphiste	3 690 €	1107 € + 2583 €	1107 € + 2 x 1291,5 €	6 x 615 €	10 x 369 €

# **ICADEMIE**

1197€

+ 2793€

Développeur web et web

Concepteur Développeur

Concepteur Designer UI

Assistant de direction

d'Applications

mobile

3 990 €

1197 €

+ 2 x 1396,50 €

6 x 665 € 10 x 399 €



FORMATIONS	TARIFS	Paiement en 2 fois	Paiement en 3 fois	Paiement en 6 fois	Paiement en 10 fois
	Niveau Bac +2 (1 année d'études)				
Graphiste Multimédia	3 690 €	1107 € + 2583 €	1107 € + 2 x 1291,5 €	6 x 615 €	10 x 369 €
	Niveau Bac	+3 (1 année	ďétude)		
Bachelor Responsable en gestion administrative et ressources humaines Bachelor Banque, finance, assurance Bachelor Responsable en développement commercial et marketing Bachelor Communication Bachelor Communication Digitale et Community Manager Bachelor Chargé de Projet Evénementiel	3 600 €	1080 € + 2520 €	1080€ + 2 x 1260 €	6 x 600 €	10 x 360 €
Bachelor Responsable du développement commercial Bachelor Graphiste Motion Designer Bachelor Responsable d'Affaires immobilères Bachelor Responsable Qualité Sécurité Environnement Bachelor Directeur Artistique Multimédia Bachelor Chef de Projet Digital Bachelor européen Ressources humaines Bachelor Chargé de Recrutement et Conseil en	3 990 €	1197€ + 2793€	1197 € + 2 x 1396,50 €	6 x 665 €	10 x 399 €
Ressources Humaines  Bachelor Responsable d'Affaires immobilères - Parcours Réseau	4 200 €	1260 € + 2940 €	1260 € + 2 x 1470 €		
Bachelor Chargé d'Affaires en Hautes Technologies	4 400 €	1320 € + 3080 €	1320 € + 2 x 1540 €	735 € + 5 x 733 €	10 x 440 €

# **ICADEMIE**



FORMATIONS	TARIFS	Paiement en 2 fois	Paiement en 3 fois	Paiement en 6 fois	Paiement en 10 fois
Ni	veau Bac	+5 (1 année	d'études)		
Mastère Responsable Marketing Digital Stratégique et Opérationnel	5 580 €	1674 € + 3906 €	1674 € + 2 x 1953 €	6 x 930 €	10 x 558 €
MBA Ingénieur d'Affaires	5 500 €	1650 € + 3850 €	1650 € + 2 x 1925 €	915 € + 5 x 917 €	10 x 550 €
Mastère Expert en Stratégie et Transformation Digitale - 3 options : (UX/UI - Architecture Web - Marketing)	5 580 €	1674 € + 3906 €	1674 € + 2 x 1953 €	6 x 930 €	10 x 558 €
Mastère professionnel Ingénieur d'Affaires & Business Developer Mastère International Business Manager	6 500 €	1950 € + 4550 €	1950 € + 2 x 2275 €	1085 € + 5 x 1083 €	10 x 650 €
Niveau Bac +5 (2 années d'études)  Tarifs par année de formation					
		lère année			
Mastère Européen Expert IT - Cybersécurité et Haute Disponibilité	3 500 €	1050 € + 2450 €	1050 € + 2 x 1225 €	585 € + 5 x 583 €	10 x 350 €
2ème année					
Mastère Européen Expert IT - Cybersécurité et Haute Disponibilité	3 500 €	1050 € + 2450 €	1050 € + 2 x 1225 €	585 € + 5 x 583 €	10 x 350 €
2 ans					
Mastère Européen Expert IT - Cybersécurité et Haute Disponibilité	5 580 €	1674 € + 3906 €	1674 € +2 x 1953 €	6 x 930 €	10 x 558 €



FORMATIONS	TARIFS	Paiement en 2 fois	Paiement en 3 fois	Paiement en 6 fois	Paiement en 10 fois
	Niveau Bac +5 (2 années d'études)  Tarifs par année de formation				
	1	ère année	,		,
Mastère Management et Stratégie d'Entreprises (3 spécialités au choix)  Mastère Gestion de patrimoine et finance Mastère Management en Ressources Humaines	4 380 €	1314 € + 3066 €	1314 € + 2 x 1533 €	6 x 730 €	10 x 438 €
Ressources Humanies	22	ème année			1
Mastère Management et Stratégie d'Entreprises (3 spécialités au choix) Mastère Gestion de patrimoine et finance Mastère Management en Ressources Humaines	4 380 €	1314 € + 3066 €	1314 € + 2 x 1533 €	6 x 730 €	10 x 438 €
	2 ans				
Mastère Management et Stratégie d'Entreprises (3 spécialités au choix) Mastère Gestion de patrimoine et finance Mastère Management en Ressources Humaines	5 580 €	1674 € + 3906 €	1674 € +2 x 1953 €	6 x 930 €	10 x 558 €
Niveau Bac +5 - Parcours par blocs de compétences					
Mastère Management en Stratégie d'Entreprise (4 spécialités au choix) Mastère Gestion de patrimoine et finance Mastère Management en Ressources Humaines Mastère Manager en Ressources Humaines Mastère Manager des Stratégies Marketing et Communication	5 580 €	1674 € + 3906 €	1674 € +2 x 1953 €	6 x 930 €	10 x 558 €



OPTIONS				
TOEIC	180 €		6 fois 30€	
CLASSE PRÉPARATOIRE				
Prépa Métiers du numérique	700 €			

50 % de remise seront appliqués sur le tarif de la Prépa Métiers du numérique si l'apprenant s'engage à suivre une formation en contrat d'apprentissage avec lcademie à l'issue de sa classe préparatoire. Si le contrat d'apprentissage est effectivement conclu, le montant initial payé par l'apprenant lui sera remboursé. Paiement possible jusqu'en 5 fois maximum sans frais.

Accès à la plateforme de la Prépa Métiers du numérique pendant 5 mois maximum.

<u>FRAIS DE FOURNITURES PEDAGOGIQUES</u>: Ces frais sont inclus dans le prix de nos formations : 298 € <u>FRAIS ADMINISTRATIFS</u>: Ces frais d'un montant de 134 € sont inclus dans le prix de toutes nos formations

Remise de 3 % effectuée pour les paiements en 2 ou 3 fois

Frais d'inscription aux examens inclus (hors frais de rattrapage examens).

Les tarifs des formations Icademie sont indiqués en euros et toutes taxes comprises. Toute inscription est payable en euro, quelle que soit son origine. Le paiement d'une inscription vaut acceptation des présentes conditions.\* Le montant de ces frais est communiqué aux apprenants lors de l'inscription ou consultable sur les sites dont dépendent les certificats et diplômes.

\*Le tarif des formations s'entend hors frais de rattrapage aux examens. (voir Article 8.2)

## Article 3: Modalités de paiement

Un devis est joint suite à chaque demande d'inscription. Les paiements s'effectuent par cartes bancaires.

Paiements par CB: en 10 fois maximum sur les premiers mois d'inscription.

# Article 4 : Comportement de l'apprenant

L'acceptation des présentes conditions générales de vente vaut acceptation des règles de bonne conduite lors de l'utilisation de la plateforme de formation telles qu'elles sont exprimées dans le règlement intérieur lcademie FOAD et la charte d'utilisation de la plateforme (voir en fin des CGV) se réserve le droit de supprimer l'accès à la formation à tout apprenant ayant enfreint ces règles.

#### Article 5 : Déroulement de la formation

Les conditions de déroulement de la formation sont disponibles sur le site Internet d'Icademie https://www.icademie.com. Elles seront rappelées à l'apprenant lors de sa première participation à l'une des conférences téléphoniques d'accueil : les conditions d'accès aux contenus et services de formation (tutorat). Le descriptif de la formation et sa durée sont consultables sur le site Internet https://www.icademie.com . La signature des CGV atteste que le candidat a pris connaissance du descriptif de la formation et de la durée. Le devis, et la charte du tutorat attestent de l'engagement d'Icademie sur les conditions de déroulement de la formation. La plateforme est accessible 24h/24 et 7j/7, hors période de maintenance.



## 5.1. Conditions précises de la formation à distance :

5.1.1. Chaque module de cours contient des ressources pédagogiques complètes et précises et sont téléchargeables à tout moment par l'apprenant.

Chaque module de cours est ainsi constitué

- Cours en ligne
- Supports pédagogiques
- Ressources numériques complémentaires et diverses (multimédia)
- Séquences de tutorat synchrone et asynchrone
- Exercices
- Activités individuelles ou/et de groupe (exercices, jeux de rôles...)
- Enregistrements des conférences téléphoniques

5.1.2. L'apprenant dispose d'un suivi régulier de son apprentissage par les tuteurs ou le référent formation. Il bénéficie notamment d'un dispositif de tutorat particulièrement performant : Plusieurs niveaux de tutorat sont proposés :

- Tutorat technique de la plateforme
- Suivi pédagogique
- Tutorat des cours (réalisé par nos tuteurs/experts)
- Exercices corrigés

Chaque cours intègre du tutorat :

Ce tutorat peut être réalisé de deux façons : tutorat en temps réel (synchrone) et tutorat en temps différé (asynchrone).

Les apprenants ont à disposition un ensemble d'outils de communication pour interroger leurs tuteurs et obtenir dans les délais les plus courts les réponses à leurs questions.

Le tuteur donne des rendez-vous ponctuels pour pouvoir communiquer en temps réel (en «synchrone») avec les apprenants concernés et vérifier l'état d'avancement pédagogique. Ces rendez-vous sont généralement organisés en conférences téléphoniques. Toutes les séances sont enregistrées et les enregistrements mis à disposition des apprenants sur la plateforme de cours Icademie. Toutes ces activités sont consignées dans le calendrier et les fiches de suivi.

5.1.3. Les cours proposés par les enseignants comprennent une partie d'exercices, que les apprenants sont amenés à travailler et soumettre à leur enseignant. Les enseignants fournissent une correction personnalisée de ces devoirs à chaque apprenant, sous forme d'annotations et commentaires.

Les évaluations sont individuelles ou collectives. Le travail collaboratif est encouragé car il permet une entraide mutuelle entre apprenants et aussi l'appropriation par chacun des participants des nouveaux outils de communication.

Le tuteur du cours précisera les dates de mise en ligne des devoirs ainsi que la durée à consacrer pour chaque test.

### 5.1.4. Évaluation des acquis – cours

Selon la formation suivie, les évaluations se font sous la forme de contrôles continus et/ou de contrôles finaux.

## 5.1.5. Évaluation de l'expérience professionnelle

Chaque apprenant doit présenter un rapport de stage ou mémoire sur un sujet en rapport avec la spécialité étudiée et défini en accord avec le tuteur.



## 5.1.6. Le contexte de votre formation : pré requis, tenants et aboutissants :

- voir programme de formation ou https://www.icademie.com

## 5.1.7. Durée moyenne de l'apprentissage – Travail personnel

Une conception modulaire des parcours de formation a été réalisée par ICADEMIE pour faciliter l'organisation, l'assimilation des cours, la progression pédagogique et le tutorat.

Selon les matières enseignées et l'importance de celle-ci à l'examen, la durée de cours est plus ou moins longue.

Il faut également tenir compte du fait que chaque apprenant a son propre rythme de travail et des compétences acquises qui lui sont propres. Il est donc difficile de généraliser un temps d'apprentissage pour chaque module.

Cette « auto-formation » est une situation privilégiée d'apprentissage et nous vous conseillons de la mettre à profit pour approfondir vos connaissances, formuler vos questions et ensuite les poser à votre formateur/tuteur via les forums de discussion à votre disposition.

Pour donner un ordre d'idée, dans le cadre d'une formation longue diplômante (ou qualifiante) le temps de travail hebdomadaire recommandé est de 8 à 10H.

## Article 6: Configuration technique

L'accès et l'utilisation des services en ligne d'ICADEMIE sont soumis aux prérequis informatiques suivants :

- Un PC avec windows 10 ou supérieur
- Une connexion internet haut débit
- Un téléphone IP ou forfait illimité
- Une webcam et un micro-casque (si examens à distance)

Pour les résidents en France et/ou à l'étranger, vous devez utiliser un système de TELEPHONIE sur IP avec un téléphone physique et un abonnement adéquat (appels illimités vers la France). Dans le cas contraire, le tarif de votre opérateur téléphonique sera appliqué.

Toutes les solutions logicielles sont interdites (softphones tel que Skype, Zopier, X-Lite ...).

Les téléphones connectés directement à un routeur (box) Internet et/ou les téléphones mobiles sont les configurations matérielles à privilégier pour assurer la meilleure compatibilité avec notre système téléphonique.

Vous reconnaissez avoir vérifié que votre configuration informatique utilisée est en conformité avec la configuration requise pour l'utilisation des services proposés par ICADEMIE.

La responsabilité d'ICADEMIE ne pourra en aucun cas être recherchée en la matière.

# Article 7 : Utilisation des mots de passe Icademie

Les mots de passe attribués pour avoir accès à la plateforme lcademie et aux différentes formations, sont strictement personnels et confidentiels. Tout apprenant s'engage à conserver secret ses mots de passe et à ne les divulguer sous aucun prétexte à tout tiers (y compris sa famille, son employeur...), sous peine de poursuites judiciaires. L'utilisation des mots de passe, est faite sous l'entière responsabilité de l'apprenant. De ce fait, s'il venait à l'égarer ou à se le faire dérober, il se doit de prévenir lcademie immédiatement, afin que l'on puisse les annuler et en attribuer de nouveaux.

Icademie a mis en place un système de détection d'utilisation frauduleuse des comptes utilisateurs. Si une personne autre que l'apprenant utilise des données de connexion, le compte correspondant serait immédiatement suspendu pour vérification auprès du propriétaire du compte. Si la fraude est indépendante de l'apprenant, un nouveau mot de passe lui sera attribué et la modification de son adresse mail lui sera imposée.

En cas de nouveaux problèmes, lcademie se réserve le droit de supprimer l'accès à la formation



et ce sans possibilité de remboursement.

#### Article 8: Examens

#### 8.1. Inscription aux examens

Tout apprenant s'engage à renvoyer les informations demandées par Icademie avant chaque session d'examen et à vérifier par lui-même de la bonne réception des documents. En cas de nonréception, l'apprenant ne sera pas inscrit et Icademie ne pourra être tenu responsable. Ces informations seront disponibles en temps et en heure sur la plateforme de formation.

# 8.2. Redoublements, annulations, absences épreuves d'examens

En cas de redoublements à l'une et/ou à l'autre des sessions d'examens, d'annulation hors délai (hors cas de force majeure) ou d'absence à l'une et/ou à l'autre des sessions d'examens, aucun remboursement de frais d'examens ne sera effectué. Ne pas s'inscrire ou être absent à l'une et/ou à l'autre des sessions d'examens reste sous l'entière responsabilité de l'apprenant.

En cas de redoublement aux épreuves d'examens, d'annulation hors délai (hors cas de force majeure), d'absence aux épreuves d'examens, pour les apprenants inscrits sur des parcours classique (bachelor ou mastère) un montant de 35 €/épreuve à repasser sera à régler au moment de l'inscription administrative.

Frais de rattrapage aux examens:



INTITULE DU PROGRAMME	MONTANT DES FRAIS DE RATTRAPAGES 24/25
Bachelor Chargé d'Affaires en Hautes Technologies	150 euros/bloc
(CAHT)	175 euros/mémoire
M 12 14 15 15 1 M ( 1 1 2 )	150 euros/bloc
Mastère International Business Manager (en anglais)	175 euros/mémoire
Mastère pro Ingénieur d'Affaires & Business	150 euros/bloc
Developer	175 euros/mémoire
MDA landalana diaffaira	150 euros/bloc
MBA Ingénieur d'affaires	175 euros/mémoire
Manager des Stratégies Marketing et Communication (MSMC)	185 euros par bloc
	UCA4/5 Les entreprises la concurrence et l'Europe (M1) 51 euros
	UCB4 Langue vivante européenne (M1) 90 euros
	UCD41.1 Epreuve professionnelle écrite 1 (M1) 41 euros
	UCD412 Epreuve professionnelle écrite 2 (M1) 59 euros
Manthau Managament at Stratégia diEntroprises	UCD42 soutenance: mission professionnelle (M1) 40 euros
Mastère Management et Stratégie d'Entreprises (MSE FEDE)	Total général M1 281 euros
(MSE FEDE)	UCB5 Langue vivante européenne (M2) 90 euros
	UCD51.1 Epreuve professionnelle écrite 1 (M2) 55 euros
	UCD51.2 Epreuve professionnelle écrite 2 (M2) 55 euros
	UCD52 soutenance : thèse professionnelle (M2) 60 euros
	Total général M2 260 euros
	UCA4/5 Les entreprises la concurrence et l'Europe (M1) 51 euros
	UCB4 Langue vivante européenne (M1) 90 euros
	UCD41.1 Epreuve professionnelle écrite 1 (M1) 59 euros
	UCD412 Epreuve professionnelle écrite 2 (M1) 59 euros
	· · ·
Mastère Expert IT Cyber Sécurité et Haute	UCD42 soutenance : mission professionnelle (M1) 65 euros
Dsiponibilité (CYBER FEDE)	Total général M1 324 euros
	UCB5 Langue vivante européenne (M2) 90 euros
	UCD51.1 Epreuve professionnelle écrite 1 (M2) 62euros
	UCD51.2 Epreuve professionnelle écrite 2 (M2) 62 euros
	UCD52 soutenance : thèse professionnelle (M2) 90 euros
	Total général M2 304 euros
	Rattrapage BLOC complet : 150 euros
	Rattrapage Module principal : 120 euros
	Rattrapage Module principal + un ou plusieurs modules secondaires : 120 euros
Bachelor Administratif et Financier (blocs)	Rattrapage 1 module secondaire : 40 euros
	Rattrapage 2 modules secondaires : 80 euros
	Rattrapage 3 modules secondaires et plus : 120 euros
	Rattrapage MÉMOIRE : 150 euros
Bachelor Administratif et Financier (classique)	35 euros/épreuve avec un plafond de 250 euros
	Rattrapage BLOC complet : 150 euros
	Rattrapage Module principal : 120 euros
	Rattrapage Module principal + un ou plusieurs modules secondaires : 120 euros
Bachelor Banque Finance Assurance (blocs)	Rattrapage 1 module secondaire : 40 euros
,	Rattrapage 2 modules secondaires : 80 euros
	Rattrapage 3 modules secondaires et plus: 120 euros
	Rattrapage MÉMOIRE : 150 euros
Bachelor Banque Finance Assurance (classique)	35 euros/épreuve avec un plafond de 250 euros
Dadiciol Dalique i mance Assurance (classique)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Rattrapage BLOC complet: 150 euros
	Rattrapage Module principal : 120 euros
Bachelor Communication, digital et événementiel	Rattrapage Module principal + un ou plusieurs modules secondaires : 120 euros
(blocs)	Rattrapage 1 module secondaire : 40 euros
	Rattrapage 2 modules secondaires : 80 euros
	Rattrapage 3 modules secondaires et plus : 120 euros
	Rattrapage MÉMOIRE : 150 euros
Bachelor Communication, digital et événementiel	35 euros/épreuve avec un plafond de 250 euros
(classique)	30 euros/epreuve avec un platoria de 200 euros



INTITULE DU PROGRAMME	MONTANT DES FRAIS DE RATTRAPAGES 24/25				
	Rattrapage BLOC complet : 150 euros				
	Rattrapage Module principal: 120 euros				
	Rattrapage Module principal + un ou plusieurs modules secondaires : 120 euros				
Bachelor Gestion Administrative et Ressources	Rattrapage 1 module secondaire : 40 euros				
Humaines (blocs)	Rattrapage 2 modules secondaires : 80 euros				
	Rattrapage 3 modules secondaires et plus : 120 euros				
	Rattrapage MÉMOIRE : 150 euros				
Bachelor Gestion Administrative et Ressources	25 augustánas maga un platand de 250 augus				
Humaines (classique)	35 euros/épreuve avec un plafond de 250 euros				
	Rattrapage BLOC complet: 150 euros				
	Rattrapage Module principal : 120 euros				
	Rattrapage Module principal + un ou plusieurs modules secondaires : 120 euros				
Bachelor IMMO (blocs)	Rattrapage 1 module secondaire : 40 euros				
	Rattrapage 2 modules secondaires : 80 euros				
	Rattrapage 3 modules secondaires et plus : 120 euros				
	Rattrapage MÉMOIRE : 150 euros				
	Rattrapage BLOC complet : 150 euros				
	Rattrapage Module principal : 120 euros				
	Rattrapage Module principal + un ou plusieurs modules secondaires : 120 euros				
Bachelor Marketing (blocs)	Rattrapage 1 module secondaire : 40 euros				
	Rattrapage 2 modules secondaires: 80 euros				
	Rattrapage 3 modules secondaires et plus : 120 euros				
	Rattrapage MÉMOIRE : 150 euros				
Bachelor Marketing (classique)	35 euros/épreuve avec un plafond de 250 euros				
	Rattrapage BLOC complet: 150 euros				
	Rattrapage Module principal : 120 euros				
Mastère Management des Ressources Humaines	Rattrapage Module principal + un ou plusieurs modules secondaires : 120 euros				
(blocs)	Rattrapage 1 module secondaire : 40 euros				
	Rattrapage 2 modules secondaires : 80 euros				
	Rattrapage 3 modules secondaires et plus : 120 euros				
Markhan Managanant dan Danasurana Ulumarinan	Rattrapage MÉMOIRE : 150 euros				
Mastère Management des Ressources Humaines (classique)	35 euros/épreuve avec un plafond de 250 euros				
	Rattrapage BLOC complet : 150 euros				
	Rattrapage Module principal : 120 euros				
	Rattrapage Module principal + un ou plusieurs modules secondaires : 120 euros				
Mantha Managament MSE (blood)	Rattrapage 1 module secondaire : 40 euros				
Mastère Management MSE (blocs)	Rattrapage 2 modules secondaires : 80 euros				
	Rattrapage 3 modules secondaires et plus : 120 euros				
	Rattrapage MÉMOIRE : 150 euros				
	Rattrapage CERTIFICATION EN ANGLAIS : 35 euros				
Mastère Management MSE (classique)	35 euros/épreuve avec un plafond de 250 euros				
Mastère Ressources humaines					
Mastère Manager de projet					
Bachelor Business Developer (Responsable de	Rattrapage BLOC complet : 150 euros				
développement)	Rattrapage BLOC partiel : 20 euros par compétence				
Bachelor Chargé de Marketing et Promotion					
Bachelor Chargé Projet Evénementiel					
	80 euros par étude de cas				
Bachelor Responsable d'Affaires Immobilières (RAI)	120 euros pour l'oral (mise en situation professionnelle) du Bloc 1 (Bloc 4 nouveau programme)				
(Blocs)	150 euros pour le mémoire et la soutenance orale				
Pachalar Pannanaghia diAffairea Interactivity of CAN	·				
Bachelor Responsable d'Affaires Immobilières (RAI)	80 euros par étude de cas				
(classique)  Bachelor Responsable d'Affaires Immobilières (RAI)	150 euros pour le mémoire et la soutenance orale				
(Parcours réseaux)	150 euros pour le dossier et la soutenance orale				
Community Manager - Stratégie digitale et					
	Oral: 150 euros pour rattrapage/annulation/ non présentation aux examens				
créativité	2.2200 baloo pad. latel apago, a.m.addon, non procentation day excinent				



INTITULE DU PROGRAMME	MONTANT DES FRAIS DE RATTRAPAGES 24/25		
Directeur Artistique Multimédia (DAM)	75 euros par dossier OU 150 euros par soutenance orale		
Graphiste Motion Designer (GMD)	75 euros par dossier OU 150 euros par soutenance orale		
Graphiste Multimédia - UI Designer	75 euros/ bloc		
Responsable Marketing Digital Stratégique et	75 euros par dossier OU 150 euros par soutenance orale		
Opérationnel (RMDO)	73 euros par dossier 00 130 euros par soutendrice ordre		
Chef(fe) de Projet Digital (CPD)	150 euros/bloc		
Mastère Expert Digital	150 euros/bloc		
Agent commercial immobilier	125 euros/présentation du projet		
Chargé(e) de recrutement	125 euros/présentation du projet		
Chef(fe) de produit touristique	125 euros/présentation du projet		
Designer graphique	125 euros/présentation du projet		
Développeur(se) informatique	125 euros/présentation du projet		
Ingénieur(e) pédagogique	125 euros/présentation du projet		
Responsable en marketing digital	125 euros/présentation du projet		
Responsable import-export	125 euros/présentation du projet		
Responsable qualité	125 euros/présentation du projet		
Responsable ressources humaines	125 euros/présentation du projet		
UX UI Designer	125 euros/présentation du projet		
Webdesigner Assistant Immobilier (AI)	125 euros/présentation du projet		
	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 400 euros pour repasser le titre complet.		
Assistant(e) Ressources Humaines (ARH)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 350 euros pour repasser le titre complet.		
Concepteur Designer UI (CDUI)	150 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 350 euros pour repasser le titre complet.		
Conseiller Relation Client à distance (CRCD)	150 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 250 euros pour repasser le titre complet.		
Conseiller(e) Commercial(e) (CC)	250 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 400 euros pour repasser le titre complet.		
Formateur professionnel d'adultes (FPA)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 450 euros pour repasser le titre complet.		
Gestionnaire Comptable et fiscal (GCF)	150 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 400 euros pour repasser le titre complet.		
Gestionnaire de Paie (GP)	250 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 500 euros pour repasser le titre complet.		
Infographiste metteur en page (IMEP)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 400 euros pour repasser le titre complet.		
Manager d'unité Marchande (MUM)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 500 euros pour repasser le titre complet.		
Négociateur Technico-Commercial (NTC)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 300 euros pour repasser le titre complet.		
Responsable Petite et Moyenne Structure (RPMS)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 450 euros pour repasser le titre complet.		
Conseiller de Vente (CV )	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 300 euros pour repasser le titre complet.		
Conseiller en Insertion professionnelle (CIP)	250 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 500 euros pour repasser le titre complet.		
Encadrant Technique d'Insertion (ETI)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 450 euros pour repasser le titre complet.		
Secrétaire Assitant Médico-Social (SAMS)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 450 euros pour repasser le titre complet.		
Responsable d'Espace de Médiation Numérique (REMN)	250 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 500 euros pour repasser le titre complet.		
Concepteur Developpeur d' Application (CDA)	175 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 400 euros pour repasser le titre complet.		
Conducteur de travaux du Batiment et Genie Civil			
(CDTBGC)	250 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 500 euros pour repasser le titre complet.		
Technicien supérieur du batiment Option Economie	250 guras pour un quiplusiques bloc(s) qui 500 guras pour vongecent a titrat-t		
de la construction	250 euros pour un ou plusieurs bloc(s) ou 500 euros pour repasser le titre complet.		
Bachelor Chargé de Recrutement et Conseils en	50 euros/bloc à rattraper		
Ressources Humaines			
Chef de projet e-commerce	Évaluation finale : 300 euros		



## 8.3. Consultations des copies

Les candidats désireux de consulter leur(s) copie(s) devront adresser un courrier en recommandé à lcademie. Les copies pourront être consultées sur le site d'Icademie Aix en Provence selon un planning fourni à l'issue de chaque session d'examens ou expédiées par voie postale aux nom et adresse de l'apprenant. Les apprenants devront adresser dans ce cas un paiement de 5 € par copie demandée lors de l'envoi du courrier en recommandé.

Le délai de consultation des copies est le suivant : 4 semaines après l'envoi des relevés de notes. Seules les copies dont la note est inférieure à 10/20 pourront être consultées.

# 8.4. Suivi de l'insertion professionnelle

Par la signature des CGV, je m'engage à fournir à la demande d'Icademie les informations relatives à mon insertion professionnelle en répondant aux questionnaires de suivipostformation à 6 mois, un an et 5 ans après l'obtention de mon diplôme, titre ou certification.

#### Article 9: Stages en entreprise

Pour les formations diplômantes, les stages en entreprises sont obligatoires d'une durée comprise entre 6 semaines et 6mois (durée maximale légale à temps plein) selon la formation choisie. Une dispense peut être accordée aux salariés lorsque l'activité professionnelle est en lien avec la formation

Les stages en entreprise font l'objet d'une convention de stage réalisée par lcademie. Tout projet de stage doit dans un premier temps être soumis à validation par le Service pédagogique d'Icademie qui vérifiera l'adéquation entre le poste occupé par le stagiaire et la formation choisie.

#### Article 10 : Propriété intellectuelle

Les cours en ligne disponibles sur la plate-forme de formation sont la propriété d'Icademie, les créateurs ont cédé à Icademie les droits de reproduction et représentation des ressources commandées, dans le respect de la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle. L'apprenant est autorisé à télécharger, enregistrer informatiquement et imprimer sur papier les données auxquelles il accède pour un usage strictement personnel afin d'étudier dans le cadre de sa formation.

Cette possibilité ne peut en aucun cas être utilisée pour reproduire la totalité des cours et ressources constituant tout module de formation.

L'apprenant s'interdit de copier, publier, diffuser ou vendre, de quelque manière que ce soit, ces données et plus généralement de porter atteinte, directement, indirectement ou par l'intermédiaire de tiers auxquels il serait associé, de quelque façon que ce soit, aux droits de reproduction et représentation acquis par la SAS lcademie.

## Article 11: Responsabilités d'Icademie

lcademie s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer l'accès à ses formations auprès de ses apprenants.

lcademie dégage toute responsabilité quant au contenu des forums des apprenants.

Si la responsabilité d'Icademie était retenue dans l'exécution du présent contrat, l'apprenant ne pourrait prétendre à d'autres indemnités et dommages intérêts que le remboursement des règlements effectués au titre des frais de formation.

En aucun cas, Icademie ne peut être tenu pour responsable de problèmes d'accès à l'Internet, de mauvaises transmissions de courriers électroniques, de mauvaises connexions lors de séquences synchrones. Icademie se réserve le droit, sans préavis, d'ouvrir ou non une formation. Dans ce cas, tous les apprenants déjà inscrits et ayant payé des droits d'inscription, se verront alors rembourser l'intégralité des sommes versées.

Dans le cas où Icademie ne pourrait délivrer correctement ses formations (impossibilité de livraison), l'apprenant se verrait rembourser l'intégralité des sommes versées.



## Article 12: Résiliation du contrat de formation

La résiliation ne pourra se faire de plein droit et sans formalités judiciaires que par lettre recommandée avec accusé de réception. La date prise en compte étant la date de présentation du recommandé par les services postaux, à charge pour lcademie de retirer le recommandé dans les meilleurs délais. Pour les personnes se trouvant en dehors du territoire français (Dom/Tom compris) au moment de la résiliation, un fax adressé au 09 58 57 57 75 plus un mail adressé à contact@icademie.com, feront office de lettre recommandée. La date prise en compte sera celle du jour de l'envoi du dernier message de résiliation (fax ou mail).

# CAS DE RESILIATION N°1:

Un règlement de 30% des frais de formation déduction faite des frais administratifs et des frais de fournitures pédagogiques sera dû en cas de résiliation unilatérale du contrat par l'apprenant, avant expiration de ce délai de 3 mois, majoré du prix des fournitures pédagogiques et des frais administratifs.

Frais administratifs (toutes formations): 134€

Frais de fournitures pédagogiques (LinkedIn Learning, Cyberlibris, etc..): 298 €

Les conditions de remboursement en cas de résiliation dans les trois premiers mois sont les suivantes : remboursement des frais de formation consécutifs au paiement intégral des frais de formation dus.

Exemple : résiliation dans un délai de moins de 3 mois d'une formation en Bachelor (tarif formation à distance)

Tarif formation (hors frais administratifs et frais de fournitures pédagogiques : 3150 € - 134 € - 298 € = 2718 €

Frais à retenir : 30 % de 2718  $\in$  = 815.40  $\in$  majorés des frais administratifs et des frais de fournitures pédagogiques soit 815.40  $\in$  + 134  $\in$  + 298  $\in$  = 1247.40  $\in$ 

## CAS DE RESILIATION N°2:

Tout arrêt en cours de formation après expiration du délai de 3 mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, entraîne ;

>le paiement intégral de la formation et ce sans délai,

### CAS DE FORCE MAJEURE (dûment justifié):

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis à vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence.

## Droit et effets de rétractation

Annexe à l'article R.121-2 Informations concernant l'exercice du droit de rétractation

# Droit de rétractation :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de 14 jours calendaires révolus. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat. La date de conclusion de contrat étant la date de réception de votre e-mail indiquant que vous acceptez l'offre de contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier lcademie, 03 rue Racine, 83000 TOULON, 04 94 46 53 24, contact@icademie.com votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le formulaire de rétractation mais ce n'est



pas obligatoire (voir annexe 1).

#### Effets de rétractation :

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous restituerons tous les paiements (hors frais de dossier) reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

La restitution des frais et/ou le remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

## Annulation ou réduction du droit de rétractation :

Vous pouvez renoncer au droit de rétractation ou en réduire le délai. Pour cela, vous devez en faire la demande expresse par mail auprès de votre conseiller en formation référent. Si vous renoncez à votre droit de rétractation ou en réduisez le délai vous renoncez aux remboursements et restitutions de frais mentionnés ci-dessus (effets de rétractation)

## Article 13: Politique de confidentialité

Lors de l'inscription sur le site https://www.icademie.com, lcademie est amenée à demander au client de lui communiquer des données privées (nom, prénom, téléphone, mobile, adresse email, etc.). Celles-ci sont archivées dans ses bases de données et servent à identifier le client.

lcademie met en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'accès à ces données ainsi que leur altération ou leur divulgation. Ces informations sont traitées avec la plus grande confidentialité et ne sont ni vendues ni distribuées. Elles ne sont en aucun cas communiquées à quiconque en fait la demande, sauf sur ordonnance judiciaire.

Les collaborateurs d'Icademie sont soumis au secret professionnel et respectent la plus stricte confidentialité des informations communiquées.

Le client reconnait qu'en raison de sa relation avec lcademie, tant cette dernière que le client peut avoir accès à certains produits, informations ou éléments en relation avec les activités de l'autre partie, qui peuvent concerner des fichiers clients, des technologies logicielles ou tout autre élément qui sont potentiellement confidentiels et de valeur substantielle pour chaque partie respective, et qui pourraient subir une éventuelle dépréciation si elles devaient être divulguées à une tierce partie. En conséquence, tant le client qu'Icademie acceptent de ne pas utiliser pour leur propre compte ou celui d'une tierce partie, ni divulguer à une tierce partie, une quelconque information dont ils auraient eu connaissance à l'occasion de cette relation contractuelle, sauf en cas d'obligation légale (sur injonction judiciaire par exemple).

De plus, le client et Icademie confirment qu'ils prendront toutes les mesures appropriées pour protéger la confidentialité de ces informations.

Icademie n'effectue jamais de mailing pour le compte d'un tiers.

lcademie se réserve le droit d'utiliser le contenu de ses bases de données pour ses propres communications internes (incidents techniques, nouvelles prestations, etc.) à destination de ses clients tout en respectant la durée de conservation légale des données.

lcademie ne demandera jamais au client son mot de passe via un appel téléphonique ou un courrier électronique non sollicité.

Les messages ou les documents rédigées dans le cadre de la formation du client ne sont accessibles que par les personnes autorisées de manière justifiée et contrôlée (autres clients, collaborateurs lcademie, formateurs ...).

lcademie peut être amenée à transmettre certaines informations personnelles aux certificateurs du diplôme suivi par le client. Ces informations sont indispensables pour la délivrance de la certification ou du diplôme suivi.

lcademie peut être amenée à transmettre certaines informations personnelles à Avis-Verifies dans le cadre de sa démarche satisfaction client.

La loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 vous permet de disposer d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles. Pour exercer ce



droit, ou bien pour toute autre question ou requête concernant la protection de vos données personnelles, vous pouvez nous contacter à :

Par courrier à l'adresse suivante : ICADEMIE - 03 rue Racine -83000 TOULON

Par e-mail : contact@icademie.com Par téléphone : 04.94.46.53.24.

# Article 14: Dispositions légales sur l'enseignement à distance

Selon l'article L444-8 du code de l'éducation « À peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de 14 jours francs après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder trente pour cent du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. Les livres, objets ou matériels dont le pour la valeur estimée au contrat. Il ne peut être payé par anticipation plus de trente pour cent du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les trente pour cent sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle prévue par le plan d'étude. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence.



## ANNEXE 1 - MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire, uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

A l'attention de Icademie, 03 rue racine 83000 TOULON, contact@icademie.com

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat pour la prestation de service ci-dessous :

Commandé le :

Nom du (des) consommateur(s)

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier): Date:

(\*) rayez la mention inutile

J'atteste avoir pris connaissance et accepte les présentes conditions générales de ventes (et programme de formation).

Paraphez toutes les pages de vos initiales NOM : PRENOM : DATE :

SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé »



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR ICADEMIE - FOAD

Dernière MAJ: le 17/04/2024

#### [PUBLICITE DU REGLEMENT]

#### PREAMBULE:

Ce règlement est mis à disposition de chaque apprenant/stagiaire. Tout apprenant/stagiaire suivant une formation e-learning au sein d'ICADEMIE est censé avoir lu le présent règlement. Celui-ci est disponible sur la plateforme e-learning. Ignorer son contenu ne peut en aucun cas servir de prétexte à son manquement.

#### Article 1:

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions de l'article L6352-3 du Code du travail. Le présent règlement s'applique à tous les apprenants/stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie. Conformément à l'article L6352-4 du code du travail, ce règlement intérieur détermine :

- Les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité ;
- Les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux apprenants/stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction;
- Les modalités selon lesquelles est assurée la représentation des apprenants/stagiaires pour les actions de formation d'une durée totale supérieure à cinq cents heures.

#### [HYGIENE ET SECURITE]

# Article 2:

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Dans le cadre d'une formation réalisée en e-learning, il est impératif de respecter les règles d'hygiène et de sécurité du lieu où sont réalisées les actions de formation et les périodes en entreprise obligatoires. L'organisme de formation ne pourra être tenu pour responsable d'incidents ou d'accidents survenus à distance pendant les heures de formation et en particulier liées à l'utilisation des outils informatiques et internet.

# Article 3:

Dans le cadre de la formation e-learning, il n'y a pas de mise à disposition de locaux. Les apprenants/stagiaires dépendent alors du règlement intérieur de la structure qui les accueille.

# [SANCTION]

## Article 4:

Tout agissement considéré comme fautif par l'organisme de formation fera l'objet d'un avertissement notifié par lettre recommandée par ICADEMIE. Cet écrit précisera les mesures susceptibles d'être prises et, en fonction de la nature et de la gravité des faits, déterminera les sanctions applicables, à savoir : Avertissement ; Désinscription immédiate des examens ; Désinscription immédiate de la formation.

# Article 5:



Aucune sanction ne pourra être infligée à l'apprenant/stagiaire sans que celui-ci ne soit informé par écrit des griefs retenus contre lui.

#### Article 6:

L'apprenant/stagiaire devra en retour donner toutes les explications nécessaires. L'analyse de ses explications sera faite par les autorités compétentes de l'organisme de formation.

#### Article 7:

Après analyse, une réponse écrite sera formulée à l'apprenant/stagiaire indiquant l'application ou non de la sanction.

## Article 8:

L'organisme de formation informe l'employeur et éventuellement l'organisme financeur prenant à sa charge les frais de formation de la sanction prise à l'encontre de l'apprenant/stagiaire.

[REPRÉSENTATION DES APPRENANTS/STAGIAIRES]

#### Article 9:

Pour chaque action de formation d'une durée supérieure à 500 heures, ICADEMIE procède à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours.

Tous les apprenants/stagiaires régulièrement inscrits à la formation sont électeurs et éligibles.

Si la représentation ne peut être assurée, le référent pédagogique de la formation concernée dresse alors un procèsverbal de carence.

# Article 10:

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions cessent de manière automatique une fois l'action de formation terminée.

Lorsque le délégué et le suppléant cessent leurs fonctions avant la fin de la formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les mêmes conditions que prévues ci-dessus.

## Article 11:

Les délégués se doivent de communiquer au référent pédagogique toutes les suggestions et/ou réclamations individuelles ou collectives relatives à la formation ou à l'application du règlement intérieur.

[HORAIRES, PARTICIPATION]

#### Article 12:

Les apprenants/stagiaires conscients de l'importance de leur engagement doivent respecter les horaires communiqués sur leur emploi du temps et se connecter régulièrement à la plateforme e-learning.

## Article 13:

La présence aux conférences téléphoniques et la participation aux échanges sur les forums de discussion sont



vivement conseillées.

[TRAVAIL, EXAMENS]

## Article 14:

Les apprenants/stagiaires ont l'obligation d'accomplir les tâches inhérentes à leurs études.

Un bulletin comprenant les différentes notes obtenues par l'apprenant/stagiaire est remis à chaque apprenant/stagiaire.

Aucune absence aux examens n'est autorisée.

L'absence à un examen planifié, non justifiée auprès du service examens, entraînera un 0.

En cas d'absence justifiée, un contrôle de rattrapage doit être sollicité par l'apprenant/stagiaire auprès du service examens.

En cas de non-participation aux activités pédagogiques proposées de manière non-justifiée et/ou répétée, l'équipe pédagogique d'Icademie prendra les mesures disciplinaires qu'elle jugera appropriées, et préviendra l'entreprise.

L'implication de l'apprenant/stagiaire dans sa formation et en entreprise donne lieu à une évaluation intégrée dans le dossier final de l'apprenant/stagiaire examiné lors de la commission de délibération de remise des titres et diplômes.

# Article 15:

# Conseil de perfectionnement CFA

Membres du Conseil de perfectionnement du 26/12/2023 :

- Mélissa Dir (Directrice pédagogique)
- Arnaud Cortopassi (Directeur pédagogique)
- Fanny Berteloot (Responsable pédagogique)
- Aicha Bellir (Responsable pédagogique)
- Mélanie Francescatto (Responsable pédagogique)
- Isabelle Ynesta (Coordinatrice du pôle alternance)



# CHARTE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

Dernière MAJ: le 17/04/2024

Quels que soient vos droits d'accès sur la plateforme de formation ICADEMIE et votre activité (apprenant, formateur, consultant, jury...), vous allez être amené à utiliser différents services en ligne en rapport avec la formation : Internet, services de communication et de gestion de documents.

La présente charte d'utilisation de la plateforme établit les règles de bonne conduite sur la plateforme de formation ICADEMIE et les services associés.

Pour tous les services en ligne y compris le courrier électronique et les échanges synchrones, nous vous demandons de :

- Utiliser ces services dans le respect des personnes, de leur travail et de leurs écrits (respect de l'intégrité de leurs propos);
- Ne pas se comporter en acte ou en parole de manière discriminatoire, violente, agressive et plus généralement d'une manière contraire aux mœurs et à la loi;
- Utiliser des identifiants clairs, notamment en ce qui concerne le courrier électronique et les services de communication synchrones externes à la plateforme. Il sera ainsi plus facile pour le formateur de conseiller les apprenants et pour les apprenants d'obtenir des conseils.

## Communication asynchrone:

Vous devez veiller à ne pas reproduire et diffuser les contributions publiées sur les forums sans l'accord préalable de l'auteur par écrit.

Si vous êtes l'auteur d'un ou plusieurs messages. C'est vous qui en déterminez le contenu avant diffusion. Vous êtes donc responsable au premier chef de vos propres écrits et des droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés. De fait, des poursuites judiciaires peuvent être engagées à votre encontre.

À ce titre, le modérateur ou l'administrateur d'un site se réserve le droit de supprimer un message ou un fil de discussion ne correspondant pas à cette charte de bonne conduite, ICADEMIE pouvant voir sa responsabilité engagée, soit à titre principal ou comme complice de l'infraction.

ICADEMIE détient et conserve toute donnée de nature à permettre l'identification des auteurs des messages et procède à l'archivage privé des messages postés. Ces informations ne pourront être communiquées qu'à une autorité judiciaire qui en formulerait la demande.

Pour éviter tout problème, nous vous demandons de :

- Ne pas divulquer d'informations personnelles dans les forums : n° de téléphone, adresse ;
- Ne pas insulter ou utiliser des propos injurieux ou discriminatoires, racistes, diffamatoires, révisionnistes, envers les autres membres du forum;
- Ne pas faire l'apologie des crimes de guerre, pédophiles, de ne pas appeler au meurtre ou inciter au suicide ou à la haine ;
- Ne pas avoir une attitude agressive et globalement être respectueux d'autrui ;
- Ne pas parler d'autre chose que du sujet principal du forum proposé par le modérateur (ou le formateur). Vous aurez à votre disposition des forums pour des conversations d'ordre général;
- Utiliser un Français correct pour les conversations. Un usage modéré des smileys est aussi recommandé, de même pour les abréviations;
- Ne pas reproduire des contenus d'une œuvre protégée par la propriété intellectuelle sans autorisation ;
- Ne pas tenir des propos diffamatoires ou contraires aux bonnes mœurs sur des forums internes et externes sur lcademie, son personnel, ses apprenants et nos partenaires.
- Ne pas communiquer à des tiers professionnels intervenant dans le domaine de la formation ou ayant pour projet d'intervenir dans ce domaine, des informations sur l'organisation, la méthodologie pédagogique, les intervenants, les contenus de cours, les technologies e-learning utilisées par Icademie.



Les messages postés relèvent de la responsabilité de leurs auteurs, et doivent respecter la charte d'utilisation des forums. Si vous constatez une utilisation abusive de ce service, notamment la diffusion de messages publicitaires, attentatoires à la vie privée, l'apparition d'insultes, de propos diffamatoires ou racistes et de manière plus générale contraires à notre éthique, nous vous remercions de nous signaler ces messages afin que nous puissions prendre les mesures appropriées.

### Communication synchrone:

Le plus souvent, les outils de communication synchrones seront utilisés à des fins pédagogiques, dans le cadre d'une activité de formation définie, proposée par un tuteur. Afin que ces actions de formation se déroulent efficacement pour tous les participants, nous vous demandons de respecter le sujet prévu et les règles d'usage de politesse et de ponctualité auxquelles vous êtes tenu pour tout rendez-vous.

À noter que généralement, il n'est pas nécessaire de saluer chacun personnellement dans une salle de discussion virtuelle, a fortiori si le groupe est important. En général, un salut collectif suffit.

Plusieurs types de risques existent avec ce média:

### - Atteinte au droit des personnes :

Atteinte à l'intimité: en cas de discussions collectives où participent plusieurs internautes, et de révélations faites à l'insu d'un tiers sur sa vie privée, il y a de facto rupture de la confidentialité des propos intimes et par conséquent atteinte à la vie privée. En outre, certains outils permettent de conserver l'historique des discussions. L'intimité de vos discussions peut également être mise en danger si cet historique est diffusé.

#### - Atteinte au droit de l'image :

Photographier ou filmer une personne dans un lieu privé ou transmettre son image, sans son accord, est sanctionné d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Publier la photo ou la vidéo sans l'accord de la personne est sanctionné d'un an emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

# - Atteinte à la réputation :

Le clavardage ne nuit pas seulement à la vie privée des personnes. Il peut également nuire à la réputation des personnes. Deux types d'agissements sont pénalement répréhensibles : la diffamation et l'injure.

# - Atteinte à l'ordre public :

Nous attirons votre attention sur le fait que le chat peut être le moyen de propager des messages à caractère raciste, antisémite, contraires à l'ordre public (articles 24 et 26 bis de la loi du 29 juillet 1881). Pour l'échange de tels contenus, leurs auteurs peuvent être poursuivis pénalement.

Le chat est aussi un des moyens privilégiés par les réseaux pédophiles pour atteindre leurs victimes. Selon l'article 227-24 du code pénal :

« Le fait soit de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine, soit de faire commerce d'un tel message, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur.

La diffusion d'images à caractère pédophile est également réprimée par l'article 227-23 du Code pénal : « Le fait, en vue de sa diffusion, de fixer, d'enregistrer ou de transmettre l'image ou la représentation d'un mineur lorsque cette image ou cette représentation présente un caractère pornographique est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Nous vous recommandons d'être particulièrement attentifs lors d'une discussion en ligne afin d'éviter toute dérive préjudiciable au bon fonctionnement de la formation. Toute dérive devra être rapportée à la direction d'ICADEMIE, sera sanctionnée et pourra le cas échéant faire l'objet de signalement et/ou de poursuite auprès des autorités



judiciaires compétentes.

## Productions personnelles:

Vous allez probablement être amené à produire des documents dans le cadre des formations dispensées par ICADEMIE. L'utilisation de documents appartenant à autrui est réglementée et peut faire l'objet de poursuite par leur auteur en cas d'utilisation non autorisée. La mise en ligne de documents ne signifie pas que ceux-ci sont libres de droits.

Aussi, il vous faudra obtenir l'accord écrit de l'auteur si vous souhaitez utiliser des documents trouvés sur Internet notamment. En tout état de cause, vous ne pouvez reproduire un document en tout ou partie sans citer son auteur et votre source d'information (adresse du site Internet par exemple). Il en va de même pour les productions personnelles ou collectives des autres membres d'ICADEMIE.

# Référente handicap:

Une référente handicap a été nommée afin :

- De recenser les besoins des publics en situation de handicap;
- D'intervenir en support des référents pédagogiques et examens tout au long du parcours de formation ;
- De proposer des moyens et ressources adaptés (techniques, humains...);
- De mobiliser des interlocuteurs externes pour renforcer les moyens mis en place ;
- D'orienter l'apprenant vers les partenaires en mesure de lui proposer des solutions ;
- Veiller au respect des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.

Nom et prénom de la référente handicap : CHARRIER Katia

Contact: info\_handicap@icademie.com

# Procédure de réclamation :

Les différentes parties prenantes à l'action de formation (clients, bénéficiaires, formateurs) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de l'organisme de formation ou de faire remonter auprès du même organisme tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de la réalisation de la prestation.

Dans le cadre de la procédure de gestion des événements indésirables de l'organisme de formation ; les parties prenantes peuvent formuler leur réclamation :

- Oralement par téléphone ou en face-à-face auprès du référent pédagogique ou du responsable en charge de la formation (dans les deux cas, la réclamation sera enregistrée dans un formulaire de déclaration d'un évènement indésirable).
- Ou par courrier postal adressé à : Icademie, 3 rue Racine, 83000 TOULON
- Ou par courrier électronique à : secretariat@icademie.com

Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée au déclarant dans les meilleurs délais.

La Direction Générale



# POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Règlement Général sur la Protection des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, est un texte de référence européen en matière de protection des données personnelles qui concerne l'ensemble des résidents de l'Union Européenne.

Vous l'aurez compris, la CNIL vise à protéger toute information en ligne permettant de vous identifier directement (comme votre nom, votre numéro de téléphone, vos adresses e-mail et postale, etc.) ou indirectement (comme votre date de naissance, votre prénom et votre lieu de naissance...). On parle ainsi de données à caractère personnel dès lors qu'elles permettent de deviner votre identité.

# Le RGPD et moi : quels sont mes droits ?

Accès, rectification, suppression... Vous avez probablement déjà entendu parler de ces droits qui existent depuis la loi Informatique et Liberté de 1978 et qui sont remis à l'honneur avec ce nouveau règlement européen. Mais savezvous vraiment à quoi ils correspondent ?

#### Droit d'information

Pour vous aider à décider si vous souhaitez confier, ou non, vos données à un organisme, vous devez savoir comment celles-ci vont être traitées et comment il vous est possible de les consulter ou de les modifier. Cet article a ainsi pour but de vous expliquer en toute transparence vos droits, et comment ces derniers sont respectés sur le site web www.icademie.com ou expert-learning.net. Bien entendu, il pourra être amené à évoluer en fonction de vos retours et de vos questions, que vous pouvez nous adresser par le biais de notre formulaire de contact ou par téléphone au 09 73 03 01 00.

# Droit d'opposition aux traitements des données personnelles

À tout moment, vous pouvez refuser qu'un organisme utilise tout ou partie des données personnelles que vous lui avez confiées, dès lors qu'il s'agit d'informations non obligatoires pour le traitement de votre dossier ou pour votre achat en ligne. Vous pouvez ainsi vous opposer, par exemple, à être prospecté dans un but commercial. Dans ce cas précis, nul besoin d'avancer des raisons particulières ou quelconque motif!

## Droits d'accès

Il vous permet de consulter et de contrôler l'exactitude de vos données que l'organisme détient sur vous. Vous pouvez ainsi vous renseigner sur toutes les questions suivantes :

- À quelle(s) fin(s) vont-être utilisées mes données ?
- Quelles catégories de données vont-être collectées ?
- Quelles catégories de personnes auront accès à ces données ?
- Combien de temps vont être conservées mes données et selon quels critères ?
- Pourrai-je faire respecter mes autres droits, comme le droit de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition ?
- Ai-je la possibilité de saisir la CNIL ?
- Si l'organisme dispose d'une donnée personnelle que je ne lui ai pas fournie, comment l'a-t-il obtenue ?
- Mes données vont-elles être traitées de manière automatisée ou par un humain ? Quelles conséquences pour moi s'il y a intervention d'un robot ?
- Mes données vont-elles être transférées vers un pays tiers (non-membre de l'UE) ou vers une organisation internationale?

## Droit de rectification



Vous devez avoir la possibilité de mettre à jour vos données, qu'elles soient inexactes ou incomplètes, afin d'éviter que l'on n'utilise ou diffuse des informations erronées à votre sujet.

#### Droit de suppression ou d'effacement

Vous avez le droit de demander à un organisme l'effacement de données à caractère personnel vous concernant, que ce soit pour supprimer une information collectée que vous jugez inutile ou une photographie gênante d'un site internet, si au moins l'une des situations suivantes correspond à votre cas :

- L'organisme utilise vos données à des fins de prospection,
- Les données que vous souhaitez supprimer ne sont pas ou plus nécessaires par rapport aux objectifs initiaux de collecte ou de traitement de vos données,
- Vous avez changé d'avis et souhaitez retirer votre consentement à l'utilisation ou au traitement de vos données.
- Un traitement illicite de vos données est fait,
- Vous étiez mineur lorsque vos données ont été collectées dans le cadre de la société de l'information,
- Afin de respecter une obligation légale vous avez besoin d'effacer vos données.

# Droit de portabilité des données

Grâce à ce droit, vous pouvez exporter tout ou partie de vos données afin de vous permettre de les stocker ou de les utiliser ailleurs. L'organisme doit alors vous permettre de récupérer ces données dans un format lisible par une machine. Sur nos plateformes de formation, vous avez la possibilité de faire une demande d'exportation directement depuis votre profil utilisateur.

# Droit à l'oubli

Cette fois-ci, vous n'avez aucune démarche à accomplir : ce droit implique à tout organisme de supprimer vos données si vous n'avez pas renouvelé votre accord d'utilisation ou de traitement de vos données pendant 5 ans.

# La CNIL, votre partenaire dans vos démarches

Si vous pensez que certains de vos droits n'ont pas été respectés par un organisme, n'hésitez pas à vous rapprocher de la CNIL et à consulter le site https://www.cnil.fr/. On vous y explique les démarches à accomplir pour exercer vos droits ou, en cas de réponse insatisfaisante ou d'absence de réponse sous un mois, comment saisir la CNIL et déposer plainte.



# NOTRE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

# Quelles données collecte Icademie et pourquoi?

Les informations de contact que vous nous communiquez

Lorsque vous remplissez une demande de renseignement en ligne, nous vous demandons de renseigner des données telles que votre nom, votre prénom, votre numéro de téléphone, votre niveau d'études... afin de permettre à nos conseillers en formation d'analyser les possibilités qui s'offrent à vous pour vous accompagner dans votre projet de formation. De cette manière, vous êtes mieux renseigné(e) et directement orienté(e) vers le parcours qui vous convient le mieux.

Il vous est également possible de nous fournir une adresse e-mail afin de vous abonner à notre newsletter : celleci ne sera utilisée qu'à cet effet, sauf dans le cas où vous demanderiez à être recontacté(e) par l'un de nos conseillers en formation. Vous pouvez vous désabonner à tout moment de ces envois par le biais du lien de désinscription, présent en bas de chaque newsletter.

Enfin, nous pouvons être amenés à vous demander d'autres renseignements (OPCO auquel est rattachée votre entreprise, par exemple) pour monter votre dossier d'inscription et vous aider à trouver un financement. Ces informations, nécessaires pour exécuter le contrat auquel vous allez souscrire, sont également uniquement destinées à cet usage.

Des données générales liées à votre utilisation du site web www.icademie.com

Ces données, comme votre fréquence de visite du site, les pages vues ou le terminal que vous utilisez (ordinateur, mobile, etc.), sont collectées par le biais de cookies. Ces derniers ne nous révèlent en aucun cas votre identité mais nous aident à améliorer votre expérience utilisateur.

En combinant ces informations avec celles que vous choisissez de nous transmettre, nous pouvons ainsi établir des profils, ce qui nous permet notamment d'effectuer des ciblages publicitaires.

Des données générales liées à votre utilisation du site web expert-learning.net

Dans le cadre de votre formation, nous pouvons collecter des données spécifiques liées au bon déroulement de votre formation :

- Historique de connexion (date, heure, ip)
- Devoirs déposés
- Messages consultés
- Messages postés
- Tentatives de tests réalisées
- Modification du profil de l'utilisateur

Aucune collecte n'est dissimulée, une action de l'utilisateur est nécessaire avant l'ajout de ressources en lien avec votre formation. Vous pouvez, à tout moment, vous rapprocher de votre conseillère en formation si vous souhaitez avoir des informations complémentaires à ce sujet.

Pour les visioconférences et conférences téléphoniques, les cours sont enregistrés et mis en ligne de manière automatisée sur Dropbox pour être consultés en asynchrone. Les enregistrements sont tous consultables dans l'espace dédié avec une antériorité de 3 années. L'objectif est de donner la possibilité à nos apprenants de pallier leurs absences ou de réécouter un échange auquel ils auraient participé.



# Par qui sont traitées mes données et avec qui sont-elles partagées ?

Vos données personnelles sont traitées par nos équipes administratives, de conseil en formation et de communication afin de vous proposer une expérience optimale. Si vous décidez de vous inscrire, elles sont alors transmises à notre équipe pédagogique et notre service examen dans le but de vous accompagner et de vous encadrer au mieux tout au long de votre formation.

Une fois inscrit(e), vos données peuvent être exploitées par l'ensemble des filiales du groupe Icademie, à savoir : Icademie formations, Talentis Horizon, Jobintree et Videotelling, mais aussi par les certificateurs de nos titres RNCP afin de valider votre dossier d'inscription. Vos nom, prénom, adresse e-mail peuvent également être transmis au site web Avis Vérifiés afin d'obtenir un retour d'expérience durant ou à l'issue de votre formation. Bien évidemment, vous pouvez à tout moment vous opposer à ces utilisations : pour faire valoir vos droits, merci de nous contacter en remplissant notre formulaire de contact.

#### Comment mes données sont-elles protégées ?

Notre service informatique veille à protéger vos données personnelles par le biais de techniques conformes aux exigences légales et réglementaires, afin d'en assurer sécurité et confidentialité.

Concernant l'achat d'une ou de plusieurs Open School(s), votre compte en ligne est protégé par un système de chiffrement et d'authentification.

Enfin, lcademie s'est assuré que ses prestataires présentent des garanties suffisantes pour assurer la protection de données à caractère personnel dont le traitement leur est confié.

# Combien de temps mes données sont-elles conservées ?

À compter de l'enregistrement de vos données (validation de votre demande de renseignements en ligne, par exemple), ces dernières sont stockées sur nos serveurs pour une durée de 3 ans.

En l'absence de renouvellement de consentement de votre part, toutes vos données seront alors supprimées.

Vous pouvez, bien entendu, demander une suppression préalable de vos données en nous contactant via notre formulaire en ligne.

# Comment faire valoir mes droits auprès d'Icademie?

Pour exercer vos droits, nous poser la moindre question relative à la présente politique de confidentialité ou à vos données personnelles, vous pouvez à tout moment nous contacter :

- En ligne, en remplissant notre formulaire de contact : <u>www.icademie.com/fr/contact</u>
- Par téléphone, au 09 73 03 01 00
- Par courrier, à l'adresse suivante : Icademie Service Communication, 3 rue Racine, 83000 Toulon
- Via votre profil utilisateur de nos plateformes de formation

Nous vous rappelons, par ailleurs, que vous pouvez également saisir la CNIL pour toute réclamation concernant le traitement des données vous concernant.